

Décision

Générale

colonial

Décision n° 18-100-1905 MUTATIONS

n° 18-100-1905

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
28 février 1905

Numéro JO
n° 100 du 01/03/1905

Date du numéro
1 mars 1905

TEXTE INTÉGRAL

les nommés Onuaré Issa, An Mobhiuned, Ismaël Oudjalé, Aden Ali, Ali Farah, sont engagés comme canotiers du gouvernement à la solde mensuelle de 25 francs en remplacement des canotiers Dinny Hassan. Ali Hamed, Anam Ali Djamah Farah, Ibrahim Odone, licenciés sur leur demande.